

Surveillance de la qualité de l'air :

- 14.000 échantillons prélevés
- 24 stations fixes pour 3.180.773 données
- 22 stations mobiles pour des mesures en continu

Surveillance des eaux de surface :

- 205 sites de prélèvement des eaux de surface (dont 137 contrôlés pour la recherche de substances prioritaires)
- 50 sites contrôlés dans les cours d'eau non navigables
- 81 sites contrôlés dans les voies navigables

Surveillance des eaux souterraines :

700 prélèvements et 35.000 mesures

Zones de baignade :

36 lieux publics et 223 piscines contrôlés

Ecotoxicité :

140 prélèvements

Surveillance des déchets :

- 10 campagnes de surveillance sur les centres d'enfouissement technique (CET)
- 5 études techniques approfondies réalisées sur demande de l'Administration (DGO3, DPC et DSD)

Surveillance des sédiments :

- 50 mesures dans les cours d'eau non navigables (20 pour la recherche de substances prioritaires)
- 75 mesures dans les voies navigables (13 pour la recherche de substances prioritaires)

Surveillance du sol :

- Décret « sol » : 105 dossiers + 6 selon la procédure transitoire « 92bis »
- 10 dossiers selon l'Arrêté du G.W. « stations-service »
- 4 dossiers « directive émissions industrielles »
- 12 évaluations de la situation environnementale sur des sites à réaménager

Siège social et site de Liège
Rue du Chera, 200
B-4000 Liège
Tél : +32(0)4 229 83 11
Fax : 32+(0)4 252 46 65

Site de Colfontaine
Zoning A. Schweitzer,
Rue de la Platinerie
B-7340 Colfontaine
Tél : +32(0)65 61 08 11
Fax : +32(0)65 61 08 08

E-mail : direction@issep.be
Site web : <http://www.issep.be>

L'Institut est accrédité par BELAC selon la norme ISO/IEC 17025 sous le certificat BELAC 060-TEST. Cette accréditation couvre les activités d'essais reprises à l'annexe technique au certificat.

10 projets de programme de recherche sur fonds extérieurs

19.768.000 EUR dédiés à la recherche dont 2.710.000 EUR sur fonds propres.

14 projets de recherche sur fonds propres (Moerman : mécanisme fédéral)

1 laboratoire de référence

chargé par le Gouvernement wallon, de vérifier les compétences et les moyens disponibles d'opérateurs privés demandant un agrément. 28 laboratoires agréés en Wallonie.

Champs électromagnétiques :

- 2.897 avis a priori émis pour la mise en service de la technologie 4G
- 16.708 rapports sur le cadastre en ligne, pour 4.877 installations réparties sur 3.264 sites wallons

Analyse de risques et prévention

Amiante :

- 3.000 analyses d'air et de matériaux
- 100 inventaires amiante

Terrils houillers :

45 sites identifiés pour une évaluation détaillée des risques

Siège social et site de Liège
Rue du Chera, 200
B-4000 Liège
Tél : +32(0)4 229 83 11
Fax : 32+(0)4 252 46 65

Site de Colfontaine
Zoning A. Schweitzer,
Rue de la Platinerie
B-7340 Colfontaine
Tél : +32(0)65 61 08 11
Fax : +32(0)65 61 08 08

E-mail : direction@issep.be
Site web : <http://www.issep.be>

L'Institut est accrédité par BELAC selon la norme ISO/IEC 17025 sous le certificat BELAC 060-TEST. Cette accréditation couvre les activités d'essais reprises à l'annexe technique au certificat.